

Agent d'intervention de travaux d'accès difficiles et/ou de grande hauteur

RNCP19160 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 3
Code(s) NSF	230r
Code(s) ROME	I1501
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	03/07/2019

Certificateur(s)

Association pour l'étude d'une éducation adaptée (AEEA)

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

L'Agent d'intervention de travaux en milieu d'accès difficiles installe et teste les dispositifs de prévention et de sécurité, adaptés aux exigences de l'intervention, qui permettent les accès pour les interventions concernant les travaux prévus et les accès pour des interventions de génie civil, de protection des espèces naturelles, de gestions et de mise en valeur des sites et des aménagements paysagers, de protection du patrimoine culturel, de manutention, de mise en oeuvre des règles de sécurité, de nettoyage des locaux et de décontamination, de travaux de topographie. Il participe avec son équipe à la réalisation de tous travaux d'accès difficiles et / ou de grande hauteur et coordonne les interventions des autres corps d'état

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les capacités attestées :

Diagnostiquer les caractéristiques les supports et implantation et tracés des ouvrages à réaliser

Installer et tester les dispositifs de prévention et de sécurité adaptés aux exigences de l'intervention

Réaliser les activités de préparation, d'acheminement, de réalisation et de repliement

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Industrie : industrie lourde (production d'énergie, chimique, agro-alimentaire...) mise en sécurité et contrôle, nettoyage et travaux en espaces confinés, installation et maintenance d'éolennes..

évènementiel : installation de sigeaux, balisage

loisirs et environnement : ouverture et équipement de voies, parcours d'aventure (via ferrata)

entretien et nettoyage : vitrage e murs rideaux d'immeubles de grande hauteur, entretens d'usines, démoussage.

bâtiment, travaux publics : entretien général et construction, accès par les airs, tuyauteries de façades et couverture, ventilation et fumisterie, façades maçonnéesou vitrées, murs rideaux, monuments historiques, protection contre les pigeons, murs végétalisés, pose de paratonnerres, antennes, paraboles, balisage et montage de grues...

spectacle : installation de décors, de chapiteaux, éclairages

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Alpiniste du bâtiment, chef d'équipe cordiste, cordiste, cordiste nacelliste, ouvrier / Ouvrière cordiste

Spécialiste des travaux acrobatiques, spécialiste des travaux en hauteur, spécialiste des travaux sur cordes, technicien / technicienne cordiste
technicien / technicienne de travaux d'accès difficile

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Obligation de formation pour travaux en hauteur et sur cordes :

Directive européenne 2001/45/CE du Parlement européen et du Conseil du 27 juin 2001 modifiant la directive 99/655/CEE du Conseil

Obligation d'information à l'utilisation des EPI antichute : article R 233-43 du code du Travail. (transmission par l'employeur des consignes d'utilisation des harnais, longes, anti chutes. Conditions d'usure, d'entretien et de stockage)

Obligation de formation à l'utilisation des EPI antichute : article R233-44 (entraînement au port de l'EPI. Adaptée aux situations de travail de l'entreprise (toitures, structures, pylônes, éolienne, spectacle, etc.

PEMP (nacelles élévatrices) formation obligatoire article 233-13-19 obligation du code du Travail pour autoriser un salarié à conduire une nacelle

Echafaudages : depuis le 1er septembre 2004 les échafaudages ne peuvent être montés, démontés, modifiés, que par des personnes ayant reçu une formation adéquate

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Manque de main-d'œuvre disponible, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 083 €
Diplôme le plus fréquent	CAP, BEP ou équivalent en mécanique, électricité, électronique (17 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	B2X31 — Ouvriers en travaux de façade, d'étanchéité et d'isolation · tension 5/5 (Très élevée) B6X73 — Techniciens et agents de maîtrise de chantiers du BTP · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	9 761
Jugés difficiles à recruter	61 %
Emplois saisonniers	9 %
Familles professionnelles (FAP)	B2X31 — Ouvriers en travaux de façade, d'étanchéité et d'isolation B6X73 — Techniciens et agents de maîtrise de chantiers du BTP

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

1 Salarié et 1 Employeur :

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 03/07/2019

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/19160/>

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	4
Montant total engagé	500 €
Coût moyen par dossier	125 €
Durée moyenne	7 h
Période	10/2020 – 10/2021
France compétences	100 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.